

FACULTÉ DES LETTRES, DES SCIENCES HUMAINES, DES ARTS ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Méthodes de recherche en Education familiale: enjeux, bénéfices et difficultés

Du 7 au 9 septembre 2011 à Luxembourg

ACTES DU COLLOQUE

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : DÉBORA PONCELET

Association Internationale de Formation et
De Recherche en Education Familiale

**ACTES DU XIV^e COLLOQUE INTERNATIONAL
AIFREF 2011**

**Méthodes de recherche en Education familiale :
Enjeux, bénéfices et difficultés**

Luxembourg 7-9 Septembre 2011

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : DÉBORA PONCELET

Numéro ISBN 978-99959-779-0-0

Sibling stories – l'invasion des chercheurs

Réflexions méthodologiques et déontologiques sur la construction d'observables vidéo en contexte familial

Patrick Sunnen*, Béatrice Arend*, Pierre Fixmer*

* Université du Luxembourg
Faculté FLSHASE
Unité de recherche LCMI
Route de Diekirch
L-7201 Walferdange
patrick.sunnen@uni.lu

Mots-clés : déontologie, vidéo, anonymat

Résumé : Dans ce rapport de présentation nous portons le regard méthodologique et déontologique sur des situations d'enregistrements vidéographiques réalisés en contexte familial dans le cadre de deux projets de recherche. Nous allons soulever les enjeux et les limites de notre dispositif d'observation mis en place dans ce contexte complexe et sensible. En adoptant une approche relevant de l'ethnométhodologie, nous recourons à l'enregistrement audiovisuel qui nous permet d'appréhender l'observation des interactions sociales en temps réel en préservant la temporalité et la spatialité de l'événement. Or, par le recours à des caméras dans le dispositif d'observation, nous touchons à l'anonymat habituellement visé en sciences humaines et sociales. Ainsi, dans le souci d'une démarche qui se veut la moins invasive possible dans une zone non publique et protégée, il nous est important de nous interroger sur la place de l'instrument (outil) caméra en contexte de recherche familial ; d'autant plus que la construction des observables faite dans une perspective holistique est soumise à un certain nombre d'exigences de qualité. Nous allons aborder la problématique soulevée en nous reportant à des questions méthodologiques et déontologiques surgies lors du recueil d'observables en contexte familial.

Introduction

Dans cette contribution, nous portons le regard méthodologique et déontologique sur des situations d'enregistrements audiovisuels réalisés en contexte familial dans le cadre de deux projets de recherche « ProCLaS – Processes of Collaborative Learning among Siblings »³² et « CoLeaP – Collaborative Learning among Peers ». Lors du recueil d'observables pour ces projets, des questions d'ordre méthodologique et déontologique ont émergé, soulevées par le dispositif d'observation prévoyant le recours au caméscope. Dans la suite, nous allons évoquer ces questions en relatant des expériences vécues ; nous donnerons aussi un bref aperçu de notre dispositif de recherche ainsi que de notre cadre théorique. Nous souhaitons surtout, par cet article, interroger la présence 'invasive' du chercheur et de la caméra et partager nos préoccupations de chercheurs quant à notre responsabilité par rapport à l'usage de la caméra en zone privée et protégée.

1. Deux cas d'observation : L'« intrusion du chercheur »

Sibling stories - l'invasion des chercheurs : par ce titre nous nous permettons de faire un clin d'œil anecdotique à *Kitchen Stories* (Hamer, 2003), un film norvégien qui met en scène de façon caricaturale l'observation en zone privée. Dans ce long métrage, des observateurs d'un institut de recherche suédois tentent d'étudier, dans un village norvégien, les habitudes quotidiennes des hommes célibataires dans

³² ProCLaS (2008-2010) F3R-LCM-PUL-08PCLS (Université du Luxembourg) ; CoLeaP (2011-2013) C10/LM/783921 (FNR/Université du Luxembourg)

leurs cuisines. Le scénario prévoit que les observateurs ne communiquent pas avec leurs sujets afin de ‘garantir l’objectivité’ des données. Parmi les personnages, le spectateur distingue un employé de l’institut, Folke et un habitant du village, Isaak dans une constellation *observateur-observé* dont nous allons relater un épisode clé :

En pleine phase d’observation, Folke veut profiter à un certain moment de l’absence d’Isaak pour casser la croûte. Or, il s’aperçoit qu’il a oublié de saler son œuf dur. Ne voulant pas se priver de sel, il descend de son poste d’observation, une chaise haute placée dans un coin de la cuisine, afin d’emprunter le sel de son sujet. Pour ne pas se dénoncer à l’approche d’Isaak, il pose la salière à tout hasard sur une étagère avant de regagner son poste. Un peu plus tard, Isaak à son tour voudrait saler son œuf dur, mais ne trouve pas le sel qui n’est plus à sa place habituelle. L’observateur, visiblement mal à l’aise, finit par lui montrer le nouvel emplacement du sel. Isaak, irrité, range le sel à ‘sa’ place et quitte la cuisine de suite.

Cette parodie de l’observation illustre bien la problématique de « L’invasion des chercheurs. » Très loin d’un scénario caricatural de ce genre, nous avons pourtant vécu une situation similaire lors du recueil d’observables pour un de nos projets. Dans le contexte du projet de recherche « ProCLaS » qui porte sur les apprentissages entre frères et sœurs, nous avons enregistré avec deux caméras vidéo un frère et une sœur jouant dans la chambre du frère.

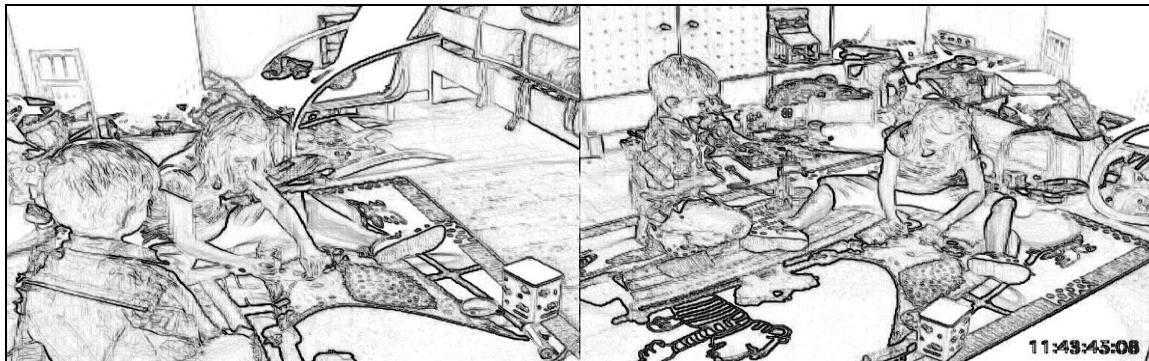


Figure 1 : Les multiples perspectives des caméras

Deux chercheurs, munis de leur caméra, sont placés chacun dans un coin de la chambre afin de capter le jeu des enfants de deux angles de prise de vue différents (figure 1). En cours de jeu, les enfants quittent à plusieurs reprises la chambre pour continuer à jouer dans un autre endroit de la maison. C'est là qu'un des deux chercheurs décide de les suivre avec sa caméra. Lors de cette manœuvre, il piétine sur un jouet, un petit wagon en bois avec la lettre « A » dessus qui se détache partiellement. Le chercheur décide de mettre le jouet de côté et de camoufler ainsi le résultat de sa maladresse afin de minimiser l'effet de cet incident sur le déroulement de l'observation. Or, à l'instar de l'épisode du sel dans « Kitchen Stories », les deux enfants jouent un peu plus tard avec le train en bois et s'aperçoivent que la lettre « A » manque. Aussitôt ils se mettent à la recherche du wagon en question. Alors le chercheur, mal à l'aise, leur explique ce qui s'est passé et leur rend le jouet cassé. La fille reprend le wagon et les deux enfants continuent à jouer.

Un incident tout à fait révélateur : par son intrusion, l’observateur transforme la situation d’observation à la fois physiquement et psychologiquement. En plus, si le chercheur fait irruption dans le cadre familial, il risque de piétiner sur l'espace vital des sujets, au sens littéral et au sens métaphorique, de sorte qu'une relation s'établit forcément entre le chercheur et les sujets. Justement, cette relation est matière à interrogation, à deux niveaux au moins : comment ‘influence’-t-elle les interactions entre les différents acteurs et change ainsi l’objet d’observation? Et, comment établir et entretenir une relation de confiance avec ceux qu'on veut observer ?

C'est précisément sur cette dernière dimension – déontologique/éthique - que notre contribution se focalise.

Dans la suite, nous donnons d'abord un aperçu sur notre cadre théorique et sur notre dispositif d'observation avant de traiter plus particulièrement deux questions émanant de nos expériences récentes :

La caméra est-elle un observateur ou plutôt un acteur dans le dispositif d'observation ? Comment gérer la relation de confiance entre chercheurs et membres de la famille ?

2. L'observation : le choix d'un dispositif de recherche

Notre approche prend appui sur une des théories d'apprentissage pédagogique (cf. Sunnen 2011) ainsi que sur les théories de l'action située et de la cognition distribuée (cf. Brassac, Fixmer, Mondada et Vinck 2008) et du courant ethnométhodologique (cf. Arend 2010). Ceci nous conduit à définir l'espace familial comme un espace fait d'interactions, de relations sociales et d'artefacts. Cet espace est inscrit dans un espace-temps toujours particulier et dynamique et permet l'émergence de situations d'apprentissage.

Les exemples de cette contribution proviennent du projet de recherche « ProCLaS » et du projet subséquent « CoLeaP » (voir plus haut). L'objectif de ces projets est d'analyser des processus d'apprentissage collaboratifs entre fratrie ou entre « peers » en contextes non scolaires. Ceci presuppose la présence des chercheurs dans l'espace vital des enfants.

Afin de minimiser le caractère invasif d'une telle recherche, nous avons renoncé à une démarche ethnographique au sens strict. Une telle démarche aurait impliqué une présence prolongée et « intensive » des chercheurs, avec leur équipement technique, auprès des personnes étudiées dans leur contexte habituel, c.-à-d. familial. Comme alternative nous avons envisagé des présences ponctuelles sur le terrain pour enregistrer les enfants dans des situations ouvertes de production et de création d'œuvres, nos enregistrements se limitant ainsi à la captation vidéo de ces situations mises en place.

Malgré la présence ponctuelle, négociée, sur le terrain familial, la problématique de l'invasion des chercheurs, équipés de caméras, se pose toujours et ceci à chaque étape majeure de notre dispositif de recherche. Dans la suite nous allons en traiter deux aspects en nous référant à des situations émergeant dans le contexte d'observation des deux projets de recherche cités : nous allons, dans un premier temps, porter notre interrogation sur le rôle de la caméra dans la construction des données et, ensuite, focaliser notre regard sur la gestion de la relation de confiance entre chercheur et sujets.

3. Le double rôle de la caméra

Si la caméra fait partie du dispositif d'observation, le chercheur est supposé s'interroger sur le rôle qu'elle joue ou peut jouer dans la construction des données. Est-elle un acteur ou un « simple » observateur ? Afin de clarifier nos propos, nous allons évoquer et décrire trois séquences issues de notre corpus.

Dans une première séquence, les sujets observés sont les deux enfants (frère et sœur) mentionnés ci-dessus. Chronologiquement, cette séquence, se déroulant dans la salle à manger, précède d'environ deux heures celle où les deux enfants ont joué dans la chambre du frère. Ici, nous avons mis à disposition des deux enfants beaucoup de matériel de dessin et de bricolage et nous leur avons demandé de composer un collage. La situation est filmée par trois caméras : un chercheur se trouve en face des enfants avec un caméscope, à leur gauche une caméra sans opérateur est fixée sur un trépied et à leur droite un deuxième collègue manie une troisième caméra.



Figure 2 : Le dialogue avec la caméra

Tout au début de la familiarisation avec le matériel de bricolage (4'15'') le frère est en train de manipuler le flacon de colle. Au moment où la quantité de colle risque de dépasser une certaine limite, la sœur regarde dans la caméra comme si elle voulait s'assurer auprès d'une autorité supérieure si 'le frère ne dépasserait pas encore les bornes' (figure 2). La caméra devient en quelque sorte un interlocuteur pour la sœur. Par son regard, la petite fille semble interroger la caméra et/ou le chercheur. La caméra convoque en quelque sorte le dialogue et exerce ainsi une certaine emprise sur l'action de la fille.

La deuxième séquence vidéo, qui nous porte à interroger le rôle de la caméra, est un extrait de corpus du projet CoLeaP. Deux filles qui se connaissent bien, des « peers », sont en train de faire une pizza à leur gré. Afin de capter la situation également à vue d'oiseau, nous avions installé un caméscope de poche au-dessus des enfants ; les deux filles étaient présentes au moment de l'installation, mais elles semblent avoir oublié son existence lors de l'action. Lors de la fabrication de la pâte à pizza, le fouet d'une des deux filles tombe dans la pâte et elle doit y plonger les mains pour le sortir. Insatisfaite ensuite d'avoir les mains collantes, elle s'en va brièvement pour les laver. Pendant cette absence, la deuxième fille prend soin de tremper à nouveau le fouet dans le bol et de l'inonder de pâte (figures 3 et 4). Par cette action elle rend d'avance obsolète la tentative de la première fille d'avoir les mains propres, au moins pour un certain temps.

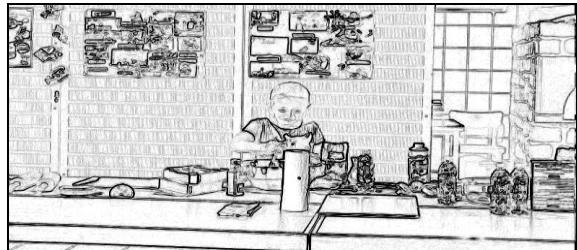


Figure 3 : Le fouet dans la pâte ?



Figure 4 : La caméra du plafond : un témoin embarrassant

Pourquoi avoir choisi cette séquence afin d'illustrer nos propos? Ici, le caméscope attaché au plafond (figure 4) offre une prise de vue que les autres caméras, enregistrant synchroniquement la même situation en angle 'normal' (figure 3), ne peuvent pas nous montrer. L'enregistrement 'vue d'oiseau' nous permet en effet de voir ce qui se passe 'dans le bol' ; disposer de cet angle de prise de vue supplémentaire nous permet d'avoir une vue plus globale de la situation.

Au-delà de ce constat, cet extrait révèle autre chose. En fait, ce n'est que grâce à l'enregistrement du caméscope de poche que nous surprenons la deuxième fille jouant un 'mauvais' tour à la première ; le matériel vidéo des autres caméras n'aurait pas permis de déceler cet aspect. Nous estimons que la deuxième fille en était bien consciente – au moins d'une certaine manière – et qu'elle s'est seulement laissé emporter à plonger le fouet dans la pâte parce qu'elle ne se sentait pas observée du haut.

Dans ce cas, la caméra est moins acteur, elle « observe » ou enregistre plutôt ce qui est visible. La caméra devient en quelque sorte un instrument révélateur vu qu'elle dévoile ce qui aurait pu rester dissimulé. A

l'extrême, le chercheur risque même de découvrir, au moyen de la caméra, des facettes compromettantes d'une personne.

Dans une autre séquence, cet aspect révélateur de la caméra est tout aussi flagrant :

La photo de la figure 5 a été extraite du matériel vidéo de la situation de collage (voir plus haut). Le « screenshot » retrace le moment où un des chercheurs donne la consigne aux enfants. A ce moment sa caméra se trouve sur la table et enregistre ce qui se passe à sa droite. Alors, qui figure comme intrus sur cette image? Est-ce que c'est le chercheur qui enregistre avec sa caméra et n'interagit pas avec les enfants ? Est-ce que c'est le chercheur qui donne la consigne ? Ou est-ce que c'est ce troisième homme assis à l'arrière-plan ?



Figure 5 : Le regard révélateur de la caméra

Disons que la réponse 'appropriée' dépend de la perspective qu'on adopte. D'ailleurs, qui est cet homme 'dans le rectangle' ? Il s'agit en fait du père des enfants qu'on voit à travers les vitres de la cheminée. Il se trouve dans la salle de séjour à côté qui communique avec la salle à manger où nous filmons les enfants. Le père avait précisé qu'il serait dans les parages pour le cas où on aurait besoin de quelque chose. En ce sens, nous étions conscients de sa présence lors de l'enregistrement vidéo.

Une fois de plus, la caméra apparaît comme instrument « révélateur » et 'pointe' ici vers quelque chose qui aurait pu passer inaperçu : à savoir, le père lui-même a pris un poste d'observateur. On peut interpréter la position du père de différentes façons : Est-ce qu'il voulait effectivement nous aider en cas de besoin? Est-ce qu'il voulait nous surveiller *nous* les chercheurs ? Est-ce qu'il voulait surveiller ses enfants ? Peu importe l'interprétation, cet épisode nous ramène à la question soulevée plus haut : Comment établir et gérer la relation de confiance entre chercheurs et membres de la famille?

4. La relation *observateurs-observés* : matière à réflexion

Certes, on peut être d'accord sur le principe du consentement libre et éclairé des parents et des enfants, sujets d'observation ? Mais, éclairés sur quoi et consentant à quoi ? Dans quelle mesure et quand le chercheur informe-t-il les parents et les enfants sur l'exacte nature de la recherche ? Et avec quel degré de précision ? A quelles fins peut-on utiliser les données ? Ou plus concrètement, à qui peut-on les montrer ? Aux chercheurs impliqués dans le projet, à d'autres collègues ? A des étudiants en formation initiale ? A des collègues en formation continue ? A une audience plus large lors de conférences publiques ? Soyons éclairés : lors d'une data session nous avons montré à des collègues de l'université la séquence d'où provient le « screenshot » montrant le père assis derrière la cheminée (voir plus haut). Malgré la petite

taille de l'image et en dépit d'un certain flou dû au double vitrage de la cheminée, une des collègues présentes a reconnu le père et de cette façon l'anonymat des enfants n'était plus assuré !

Alors, de quelle façon montrer les données vidéo pour garantir cet anonymat ? Les figures insérées illustrent une façon de le faire. Cependant, chaque tentative de rendre anonymes des données visuelles va de pair avec une perte de qualité et d'informations. En plus, l'expérience nous permet d'affirmer que, même sur une prise d'image stylisée, une personne reste reconnaissable pour ceux qui la connaissent.

Par ailleurs, à un niveau plus technique se pose la question du stockage des données. Comment sauvegarder et sécuriser les données ? Qui a le droit d'accéder à ces données ? Pendant combien de temps est-ce qu'on va stocker les données ? Pendant la période du projet ? Quelques années de plus ? Pour toujours ? A qui appartiennent les données ? Si notamment la personne responsable du projet quitte l'université, qu'est-ce qui va se passer avec les données vidéo ? Quels sont les droits des parents et des enfants dans toutes ces décisions ? Être informés ? Donner leur accord ? Pour combien de temps ont-ils donné leur accord ? Et finalement, quel retour est-ce qu'on donne aux parents et aux enfants ? Quelles sont leurs attentes ? Est-ce que les parents s'attendent à mieux connaître leurs enfants, après ? Dans quelle mesure le chercheur peut-il satisfaire une telle demande ?

5. Quelques conclusions

Compte tenu de ces considérations et de ces questions non encore résolues, nous estimons toutefois que l'utilisation de la vidéo pour étudier des phénomènes d'apprentissage reste un outil très performant et prometteur. Cependant l'utilisation de la caméra n'est pas aléatoire ; le chercheur est supposé affronter les différentes dimensions ci-abordées dans notre rapport afin de garantir l'intégrité morale et physique de la famille. En ce sens seule une approche professionnelle relevant d'un code de déontologie permet au chercheur de s'investir dans l'établissement d'une relation de confiance avec les parents et les enfants.

Un tel investissement requiert des ressources substantielles ; tous les partenaires – les chercheurs, les participants, l'université, l'organisme de financement – devraient en tenir compte lors de la planification, de la réalisation ainsi que de « l'exploitation » de projets de recherche et en reconnaître la nécessité. L'enjeu est de taille ; un seul faux pas risque d'avoir des conséquences néfastes pour toute une communauté. Il nous semble primordial aussi de sensibiliser les étudiants en sciences humaines et sociales aux questions méthodologiques et déontologiques soulevées.

Bibliographie

- Arend, B. (2010). *Co-construction de sens. Elaboration conjointe d'une production écrite. Etude du processus d'écriture.* (Thèse de doctorat en psychologie). Université de Nancy 2.
- Brassac, C., Fixmer, P., Mondada, L., & Vinck, D. (2008). Interviewing Objects, Gestures, and Talks in Context. *Mind, Culture and Activity*, 15(3), 208-233.
- Hamer, B. (Producer & Director) (2003). Kitchen Stories [Film]. Norvège/Suède : IFC Film.
- Sunnen, P. (2011). Lernen. Ausführungen zum erziehungswissenschaftlichen Lernbegriff bei Gerold Scholz. In H. de Boer, H. Deckert-Peaceman & K. Westphal (Ed.), *Irritationen – Befremdungen – Entgrenzungen. Fragen an die Grundschulforschung* (pp. 191-215). Frankfurt/Main: Goethe Universität Frankfurt/Main.